



LE CHRONO SCOPE

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
<http://www.cgt-fapt.fr> - e-mail : fede@cgt-fapt.fr

N° 63
Septembre
2019

Une CGT ambitieuse pour une rentrée sociale chargée

En juin dernier, les salariés de Chronopost ont voté pour élire leurs représentants. Vous avez choisi de renforcer sensiblement la CGT en nous plaçant 1ère organisation syndicale chez les ouvriers/employés et 2ème toutes catégories confondues. Nous vous remercions à nouveau pour cette confiance accordée qui nous conduit à poursuivre et à renforcer notre action au plus près de vous. La CGT est et restera le syndicat de tous les salariés, cadres et non cadres, intérimaires, moyens propres et sous-traitants. Les sujets à traiter sont nombreux à commencer par l'amélioration des conditions de travail. La nouvelle CNSST (Commission Nationale Santé Sécurité et Condition de Travail) avec l'ingénieur « condition de travail » récemment embauché suite à l'accord QVT signé par la CGT auront du pain sur la planche : Forte hausse des accidents du travail (notamment à cause des glacières), améliorations de l'ergonomie des outils, des mécanisations et agences, etc, etc. Nous aurons aussi à négocier prochainement une meilleure reconnaissance des qualifications, via la re-négociation de l'accord sur les classifications.

Le recours de plus en plus systématique à la sous-traitance précarise et fragilise des milliers de salariés au détriment des emplois de qualité.

Nous invitons tous les salariés sous-traitants à se rassembler et à s'organiser avec la CGT dans tous les établissements de Chronopost. (lire articles en page 2 et 3).

L'équipe CGT

SOYONS AMBITIEUX

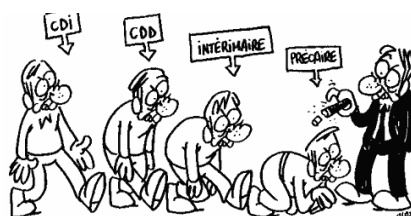
POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Ces dernières années Chronopost s'est considérablement développée pour devenir le numéro un de l'express en France dans un groupe international en passe de devenir un grand intégrateur à l'image de DHL, UPS, etc..

Nombre d'agences, nombre d'objets transportés, chiffres d'affaires, bénéfices :

Tous les indicateurs économiques et financiers sont au vert et en hausse !

Ces bons résultats économiques masquent un bilan social bien moins réjouissant :



Les effectifs moyens propres stagnent, les emplois sous-traitants et précaires explosent, les AT et maladies pro progressent fortement, les compétences et qualifications sont très insuffisamment reconnues, les salaires de base sont faibles. C'est sur tous ces sujets que la direction doit travailler pour s'améliorer.

La CGT a de nombreuses propositions à faire en ce sens...

A commencer par la re-négociation de notre accord, vieux de plus de 20 ans, sur les classifications. Les fonctions ont considérablement évoluées depuis 1997. Les postes requièrent plus de polyvalences, de compétences. Les responsabilités se sont accrues, de nouveaux postes sont apparus comme les RDI largement sous-classés. Avec le développement de la sous-traitance, de nombreux salariés sont montés en compétence et en polyvalence sans aucune reconnaissance de classification, ni financière. **La CGT portera des propositions et des revendications fortes dans cette négociation.**

Plus généralement, Chronopost va devoir faire de gros efforts en matière d'amélioration des conditions de travail pour être au niveau de l'image qu'elle voudrait avoir. Notre précipitation à développer le food pour être les premiers sur le marché a complètement éclipsé la réflexion sur les outils de manutention adaptés qu'on aurait dû avoir avant. Aujourd'hui les salariés en payent le prix fort en termes d'accident et de maladie pro. Il est urgent que notre direction travaille sur ces sujets avec la CNSST dans laquelle la CGT, comme par le passé, fera des propositions concrètes et ambitieuses.



Il n'y aura pas de progrès économique durable sans véritable progrès social.

**A LIRE
CI-DESSOUS
ET EN PAGE 3**

LE SUJET DE LA SOUS-TRAITANCE EST ENCORE PLUS PROBLÉMATIQUE. Ce système d'organisation, plébiscité par Chronopost comme tous les autres donneurs d'ordre du transport express, a pour objectif de faire du dumping social, c'est à dire diviser la communauté de travail et tirer vers le bas toutes les garanties et protections collectives.

LA CGT INVITE TOUS LES SALARIÉS SOUS-TRAITANTS À SE RASSEMBLER ET À S'ORGANISER AVEC LA CGT POUR MIEUX SE FAIRE ENTENDRE ET OBTENIR DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL PLUS DIGNES



PROCÈS DE LA SOUS-TRAITANCE, LA POSTE CONDAMNÉE

Dans son jugement rendu le 8 juillet, le tribunal correctionnel de Nanterre a condamné La Poste à une amende de 120.000 € pour le délit de « prêt de main-d'œuvre illicite » dans le cadre de l'affaire « Seydou BAGAGA ».

Ce livreur de Coliposte, sans contrat de travail au moment des faits, est décédé en décembre 2012 alors qu'il tentait de récupérer un colis tombé dans la seine. La CGT s'est portée partie civile dans cette funeste affaire. Ce verdict est essentiel car il met l'entreprise face aux conséquences dramatiques de sa politique. La précarisation du salariat à laquelle La Poste participe activement en ayant recours massivement à des sociétés prestataires, souvent éphémères, engendre trop de drames humains.

La mort d'un homme, d'un père de famille, n'a pas de prix. Qui plus est pour un colis ! La responsabilité morale de La Poste était pleinement engagée dans ce drame car elle fait le choix financier à partir de 2007, de recourir à des sociétés prestataires qui livrent aujourd'hui 78% des Colissimo en IDF. Des entreprises privées, qui pour répondre au cahier des charges de La Poste, multiplient les infractions aux droits du travail.

Dans les faits, 5 ans après ce décès accidentel, quelqu'un pouvait encore se faire embaucher au pied levé et travailler sans contrat pour une de ces entreprises. Les sociétés prestataires sont contraintes de suivre des règles fixées par le donneur d'ordres, Colissimo, dont l'objectif principal est le coût du colis livré le moins cher. En faisant pression sur ses prestataires, La Poste contribue au dévoiement des règles du travail et au maintien d'un système qui fragilise les salariés de ces entreprises.

maximum prévu par la loi pour les délits : prêt de main d'œuvre illicite et délit de marchandage. La Poste est condamnée à 120.000 € d'amende, le chef d'établissement local à 6 mois avec sursis et le patron de l'ex Société DNC à 6 mois avec sursis : Ces condamnations feront date.

La CGT dénonce depuis plus de 10 ans ce recours à des prestataires qui n'est pas une fatalité, mais un choix économique destiné à mettre en concurrence postiers et salariés externes sur une même activité et dans un même lieu. Cette co-activité qui perdure dans les agences Colissimo et les plateformes colis génère aujourd'hui tensions et mal-être, voire des violences et des menaces verbales.

Dans cet univers ultra-précarisé, C'EST LA LOI DE LA JUNGLE :

- ✓ pas de CHSCT,
- ✓ amplitude horaire très large,
- ✓ emports démesurés,
- ✓ travail dissimulé,
- ✓ emplois de travailleurs sans-papiers corvéables à merci...

**Tout cela avec la bénédiction
du groupe La Poste qui vante
tant son modèle social dans
sa communication.**



La CGT FAPT veillera à ce que ce jugement serve de point d'appui pour la plainte qu'elle a déposée pour l'ensemble des agences colis d'île de France en octobre 2017. Si le procureur espérait de ce procès une valeur pédagogique pour l'entreprise, la CGT exhorte les dirigeants de La Poste à revenir à une éthique morale; en diminuant le taux de sous-traitance dans la livraison Colissimo et en ré-internalisant les emplois (avec des garanties de haut niveau) et les activités au service des usagers.

**A TRAVAIL ÉGAL
SALAIRE ÉGAL ?**



En tant que donneur d'ordres, La Poste n'a assumé ni ses devoirs, ni son pouvoir de contrôle et ce, malgré les alertes de la CGT sur des dysfonctionnements majeurs qu'elle a constatés quant aux conditions de travail de ces salariés ainsi que les constats fait par les inspecteurs du travail. La Poste a trop souvent fermé les yeux, se retranchant derrière la « non-ingérence ». **CONDAMNÉE** : Le procureur, dans son réquisitoire, avait requis 150.000 €, soit le

INCIVILITÉS ET TENSIONS EN HAUSSE DANS NOS AGENCES



Cela fait des mois que la CGT alerte sur les tensions et incivilités grandissantes dans nos agences. Le recours massif à une sous-traitance mal formée accentue les risques. La complexification des consignes et procédures, le fort développement des pénalités, le manque de formation, la charge de

travail trop importante, les temps de pause journaliers ou hebdomadaires peu respectés accentuent les défaillances, le mécontentement des clients et les tensions moyens propres/sous-traitants.

Les actes et paroles d'incivilités sont nombreux et génèrent des tensions fréquentes. A force de leurs imposer toujours des baisses de coûts, les chefs d'agences n'arrivent plus à trouver et à garder de bons chauffeurs sous-traitants... Alors ils font au mieux et les niveaux de qualification ne sont pas toujours satisfaisants...

Il est urgent d'améliorer la formation ainsi que le prix payé aux sous-traitants pour tirer le tout vers le haut et non vers le bas.

A TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE DE VALEUR ÉGALE



La CGT revendique les mêmes garanties et protections collectives pour tous les salariés à poste équivalent, qu'ils soient

moyens propres ou sous-traitants. Cet objectif de justice vise aussi à lutter contre le dumping social qui détruit nos emplois en propre et qui divise les salariés.

Nous appelons tous les sous-traitants à se rassembler et à s'organiser avec la CGT en prenant contact avec nos élus locaux dans tous les sites.



AGENDA DE RENTRÉE SOCIALE

- 17 septembre : Réunion du CSE
- 21 octobre : Réunion de la CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail)
- 18 novembre : Réunion commission logement
- Dates à définir : Commission économique, négociation sur les classifications

LICENCIÉ POUR AVOIR CRAQUÉ, CELA S'EST PASSÉ À CHRONOPOST TOURS

Depuis des mois, le chauffeur sous-traitant « s'amusait » à positionner ses colis au contrôle retour toujours à l'envers, étiquette code-barres non visible. Parfois son « jeu » était d'empiler tous ses colis pour qu'ils finissent par tomber sur le contrôleur. Chaque jour depuis des mois le contrôleur retour lui faisait la remarque poliment mais en vain : Le chauffeur continuait son petit jeu avec le sourire en coin. Chacun y compris le chef d'équipe était témoin de cette situation mais rien n'a été fait pour la stopper.

Est arrivé ce qui devait arriver.

Un jour en fin de journée, fatigué, le contrôleur retour a craqué et a insulté le chauffeur. Aussitôt le contrôleur a été convoqué et licencié. Cela s'est passé au mois de juin à l'agence de Tours. Le salarié avait 18 ans d'ancienneté, un dossier disciplinaire vierge et de bonnes évaluations dans ses entretiens annuels. Il a perdu son emploi à 47 ans avec 2 enfants à charge et un crédit immobilier à rembourser.

**La CGT dénonce
ce licenciement abusif !**

La direction qui connaissait la situation et a laissé pourrir les choses est aussi responsable. La CGT soutiendra le salarié s'il va aux prud'hommes et communiquera le verdict.

Nous appelons tous les salariés de Tours et d'ailleurs à s'organiser avec la CGT pour se protéger et défendre ses droits.



Montant historique pour les dividendes en France

Record mondial pour les dividendes ! Riches de tous pays, réjouissez-vous ! Alors que la croissance stagne, voire recule, comme ce sera vraisemblablement le cas en Allemagne au prochain trimestre, les détenteurs de dividendes sont à la fête. La société de gestion Janus Henderson a publié son étude, reprise dans Le Monde du 20 août, sur les dividendes versés par les 1200 plus grandes entreprises pour le 2ème trimestre 2019. Elle rapporte que la bagatelle de 514 milliards de dollars a été versée. Les chiffres attendus pour l'année donnent le tournis : 1430 milliards de \$ devraient être versés au total par ces 1200 groupes, soit pratiquement la moitié du PIB annuel de la France.

La France championne d'Europe

Avec 51 milliards de \$ versés sur le trimestre par les sociétés du CAC 40, la France est championne d'Europe du versement de dividendes. Généreux, les 3/4 des groupes ont augmenté les versements aux actionnaires par rapport à l'année précédente. Rappelons qu'en 2018, 46% des bénéficiaires du CAC 40 avaient déjà été reversés à ceux dont les poches auront bientôt du mal à contenir le torrent de monnaie qui leur est déversé.

L'impératif de la lutte contre le coût du capital

Les dividendes sont la manifestation la plus évidente du coût du capital. Au lieu d'augmenter les salaires, comme nous le revendiquons, ce sont à nouveau les plus riches qui se servent grassement sur le dos des salariés. Mais il faut ajouter au tableau le coût pour les finances publiques des exonérations fiscales et la stagnation des investissements privés qui maintiennent hors d'un emploi à temps plein 2 actifs sur 10.

La conclusion est assez claire : nous ne pouvons plus nous permettre de subventionner le train de vie des plus riches. **En revanche, cela démontre que nos propositions et revendications sont largement financiables comme par exemple la sécurité sociale intégrale et donc la retraite, l'investissement dans l'industrie ou le renforcement des services publics !!**

**ENSEMBLE, DÉCIDONS DE NOUS MOBILISER
LE 24 SEPTEMBRE
AVEC L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU PAYS
POUR UNE AUTRE RÉPARTITION
DES RICHESSES**



CONFIDENTIEL
Diffusion interne **UNIQUEMENT**

RÉSULTATS

En raison de la décision de la direction de ne pas tenir de réunion du CSE en août, nous n'avons pas encore tous les résultats de juillet. La CGT a contesté cette décision et exige qu'un CSE se tienne chaque mois comme c'était le cas jusqu'à présent. Tous les résultats de juillet et août après le CSE du 17 septembre...



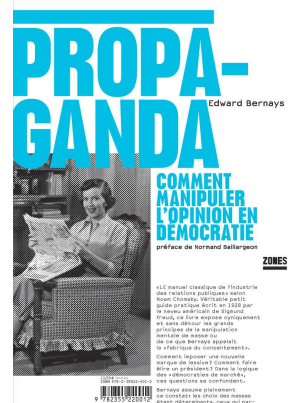
CULTURE

LIVRE

PROPAGANDA,

Comment manipuler l'opinion en démocratie d'Edward BERNAYS

« Le manuel classique de l'industrie des relations publiques » selon Noam Chomsky. Véritable petit guide pratique écrit en 1928 par le neveu américain de Sigmund Freud, ce livre expose cyniquement et sans détour les grands principes de la manipulation mentale de masse ou ce que Bernays appelait « la fabrique du consentement ».



Comment imposer une nouvelle marque de lessive ? Comment faire élire un président ? Dans la logique des « démocratie de marché », ces questions se confondent. Bernays assume pleinement ce constat : Les choix des masses étant déterminants, ceux qui parviendront à les influencer détiendront réellement le pouvoir. **La démocratie moderne implique une nouvelle forme de gouvernement, invisible : La propagande.**

Loin d'en faire la critique, l'auteur se propose d'en perfectionner et d'en systématiser les techniques, à partir des acquis de la psychanalyse. Un document édifiant où l'on apprend que la propagande politique du 20ème siècle n'est pas née dans les régimes totalitaires, mais au cœur même de la démocratie libérale américaine.

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**